

# PROCES-VERBAL

## SEANCE DU 7 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le sept juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

### Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 1  
Votants : 17

Date de la convocation :  
31 Mai 2016

Date d'affichage :  
31 Mai 2016

**Présents :** MM. Michel BRARD - Catherine LEBOUQCQ – Jean-Luc VALLET- Michel BENEDETTI- Cécile BOULDE Adjoint

Anne LEGOUBE- Christian THEBAULT– Madeleine DENIS - Charles DAVENEL - Sébastien TROUVÉ- Karine HUART- Jean-Marc COSTENTIN -- Nicolas HARDY - Anne-Marie VEILLE – Aline JOSSE – Patricia PAUTONNIER  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Marc LIBERT donne pouvoir à Michel BRARD

**Absente :** Dominique FROC

**Secrétaire de séance :** Madame Cécile BOULDÉ est désignée comme secrétaire de séance

**A 20 heures : Pôle intergénérationnel : présentation des scénarios établis par le bureau d'Etudes CÉRUR – Présence de représentants de ce cabinet ainsi que des membres du Comité de pilotage**

**A suivre : séance du conseil municipal**

### Ordre du jour :

→ Désignation du secrétaire de séance.

→ Pôle intergénérationnel : (*délibérations*)

- Choix du scénario suite à la présentation par le bureau d'Etudes CÉRUR
- Lancement de la consultation pour le choix du Maître d'œuvre

→ Questions diverses

Avant l'ouverture de la séance du conseil municipal et en présence des membres du Comité de pilotage invités à participer à cette présentation :

### Présentation des scénarios établis par le bureau d'études CÉRUR

Madame Catherine BOUET du Cabinet CÉRUR rappelle d'abord le contexte de l'étude : mission de programmation pour la construction d'un pôle des seniors et le devenir du bâti ancien sur le site de l'ancien presbytère- l'objectif est de favoriser l'habitat des seniors et l'intergénérationnalité au centre bourg.

Les enjeux et finalité du projet :

- Conforter la vitalité du centre bourg
- Valoriser le patrimoine existant
- Penser la place des personnes âgées sur la commune
- Conforter la vie associative et les liens intergénérationnels

► Offrir des logements et services adaptés aux personnes vieillissantes au cœur de Javené, sur le site de l'ancien presbytère

L'étude se caractérise par :

- Une étude urbaine avec chiffrage des travaux intégrant les logements pour les personnes âgées, réflexion sur les espaces communs et services associés, locaux annexes, locaux pour futur espace-jeux, projet de vie.
- Une réflexion collective qui s'appuie sur les attentes et besoins de la population (atelier, enquête, comité de travail)
- Une démarche qui s'inscrit pleinement dans l'esprit de la loi en faveur de l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) promulguée le 29/12/2015. *« entre la maison de retraite médicalisée et le domicile traditionnel, d'autres modes d'habitat peuvent répondre aux besoins des âgés. C'est le cas du logement intégrant des services, qui peut devenir une solution pertinente quand arrivent les premiers signes de fragilité. Il assure en effet sécurité, accessibilité et garantie d'une prise en charge médico-sociale. »*

Madame BOUET présente les différents scénarios d'aménagement comme suit :

Scénario 1

- Création de pavillons neufs avec terrasse (T2 et T3) → 5 pavillons
- Restructuration du presbytère avec ascenseur :
  - . Rdc : espace jeux et espace convivialité
  - . Étages : logements → 3 ou 4 logements

Scénario 2

- Création d'un collectif de 12 logements, en R+2 avec ascenseur (T2 et T3)
- Restructuration du presbytère avec ascenseur :
  - . Rdc : espace jeux et espace convivialité
  - . Étages : logements : 3 ou 4

Scénario 3

- Restructuration du presbytère (espace-jeux et espace convivialité) + 3 logements
- Création d'un collectif de 12 logements en R+2 (T2 et T3)
- Création d'une jonction entre les 2 bâtiments, avec escaliers et ascenseur communs, coursives extérieures pour desservir les étages du presbytère

Scénario 3 bis

- Identique au scénario 3 mais en prévoyant une organisation mutualisée du RdC

Après échanges et débats entre les membres du conseil municipal et ceux du comité de pilotage d'ordre technique et fonctionnel un consensus semble s'orienter vers le scénario 3 bis comprenant une organisation mutualisée du RdC du bâtiment du presbytère.

Sébastien TROUVÉ fait part de ses interrogations concernant la faisabilité technique et financière du projet.

Jean-Marc COSTENTIN pose des questions d'ordre technique également.

Anne-Marie VEILLÉ pose une interrogation quant à l'organisation pratique d'accès aux bâtiments.

Madame BOUET du Cabinet CÉRUR apporte les précisions nécessaires

Michel BENEDETTI considère que pour tout projet il peut y avoir des doutes mais il est nécessaire d'avancer dans ce dossier.

Après le départ des membres du Comité de pilotage, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal

**Pôle intergénérationnel :**

- **Choix du scénario suite à la présentation par le bureau d'Etudes CÉRUR**
- **Lancement de la consultation pour le choix du Maître d'œuvre**

Monsieur le Maire rappelle, en réponse à la question de Karine HUART, que les deux organismes contactés n'ont pas souhaité donner suite au projet de la commune. Il s'agit d'Espacil et des Foyers. La seule opportunité, si la commune travaille avec un bailleur social, est Fougères Habitat.

Jean-Luc VALLET précise quelques conditions :

- Pour l'obtention des financements de l'Etat et du Conseil Départemental et être inscrit dans une programmation, il faut se positionner en septembre pour une programmation en 2017
- La mise à disposition du terrain et les aménagements VRD sont à la charge de la commune. Un autre dispositif peut être convenu : une participation financière de la commune par logement

Il est rappelé également que le devenir du projet est conditionné à la création d'un emploi de coordinateur chargé du lien social entre les seniors et de leur assurer de la sécurité.

Monsieur le Maire indique que pour l'instant deux infirmiers semblent intéresser pour s'installer sur la commune et pourraient être accueillis dans le bâtiment de l'ancien presbytère.

Il précise également que les coûts estimatifs indiqués dans l'étude CÉRUR sont à augmenter à raison de 20 ou 30% selon les choix d'aménagement qui seront décidés au fur et à mesure du projet de l'architecte retenu.

Monsieur le Maire propose au vote le choix du scénario :

Jean-Luc VALLET, salarié de Fougères Habitat, ne participe pas au vote.

Soit 16 votants :

- Scénario 1 : 0
- Scénario 2 : 0
- Scénario 3 : 14 Logements R+2 + coursive+ intérieur du presbytère du 3 bis
- Scénario 3 bis : 1
- Abstention : 1

Il est donc décidé de procéder au lancement de la consultation des architectes.

### Questions diverses

Tour de France :

Monsieur le Maire rappelle que le Tour de France passera sur la route de Fougères Billé donc sur Javené le lundi 4 juillet 2016. Une animation est prévue par le comité de jumelage avec les anglais sur un terrain situé le long de la route avec la participation de l'association des 2CV qui viendront exposer leurs véhicules. Il invite les conseillers municipaux à y participer. La programmation des horaires est 12h15 passage de la caravane et 14h15 les coureurs.

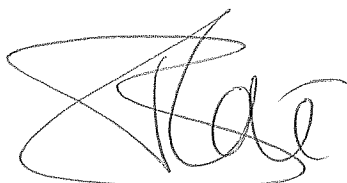
### Calendrier de réunions :

Commission communication :	Lundi 13 juin 18h30
Commission affaires scolaires et sociales	lundi 20 juin 20h (remplace celle du 16 juin)
Commission voirie	Lundi 20 juin à 20 heures
Commission des marchés	Mercredi 15 juin 17h30
Commission urbanisme	Mercredi 15 juin 18h30

Réunion de l'USBJ du 17 juin à 20h à la mairie de Javené : Monsieur le Maire et Michel BRARD sont absents excusés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire,



Cécile BOULDÉ

Le Maire,

Bernard DELAUNAY

